

Lit d'épandage

Épandage en sol naturel

Le lit d'épandage reçoit les effluents de la fosse toutes eaux.

Le sol en place est utilisé comme système épurateur et comme moyen dispersant (si épaisseur de sol suffisante et si la perméabilité $> \text{ou} = 200 \text{ mm/h}$).

Conditions de mise en œuvre :

L'épandage souterrain doit être réalisé par l'intermédiaire de tuyaux placés horizontalement dans une excavation à fond plat.

Il doit être placé aussi près de la surface du sol que le permet sa protection.

- Les tuyaux d'épandage doivent avoir un diamètre au moins égal à 100 mm. Ils doivent être constitués d'éléments rigides en matériaux résistants munis d'orifices dont la plus petite dimension doit être au moins égale à 5 mm.
- La longueur d'une ligne de tuyaux d'épandage ne doit pas excéder 30 m.

- Le fond de l'excavation est garni d'une couche de graviers lavés.
- La distance d'axe en axe des drains doit être au moins égale à 1 m.
- Un feutre imputrescible doit être disposé au-dessus de la couche de graviers.
- Une couche de terre végétale recouvre le tout.

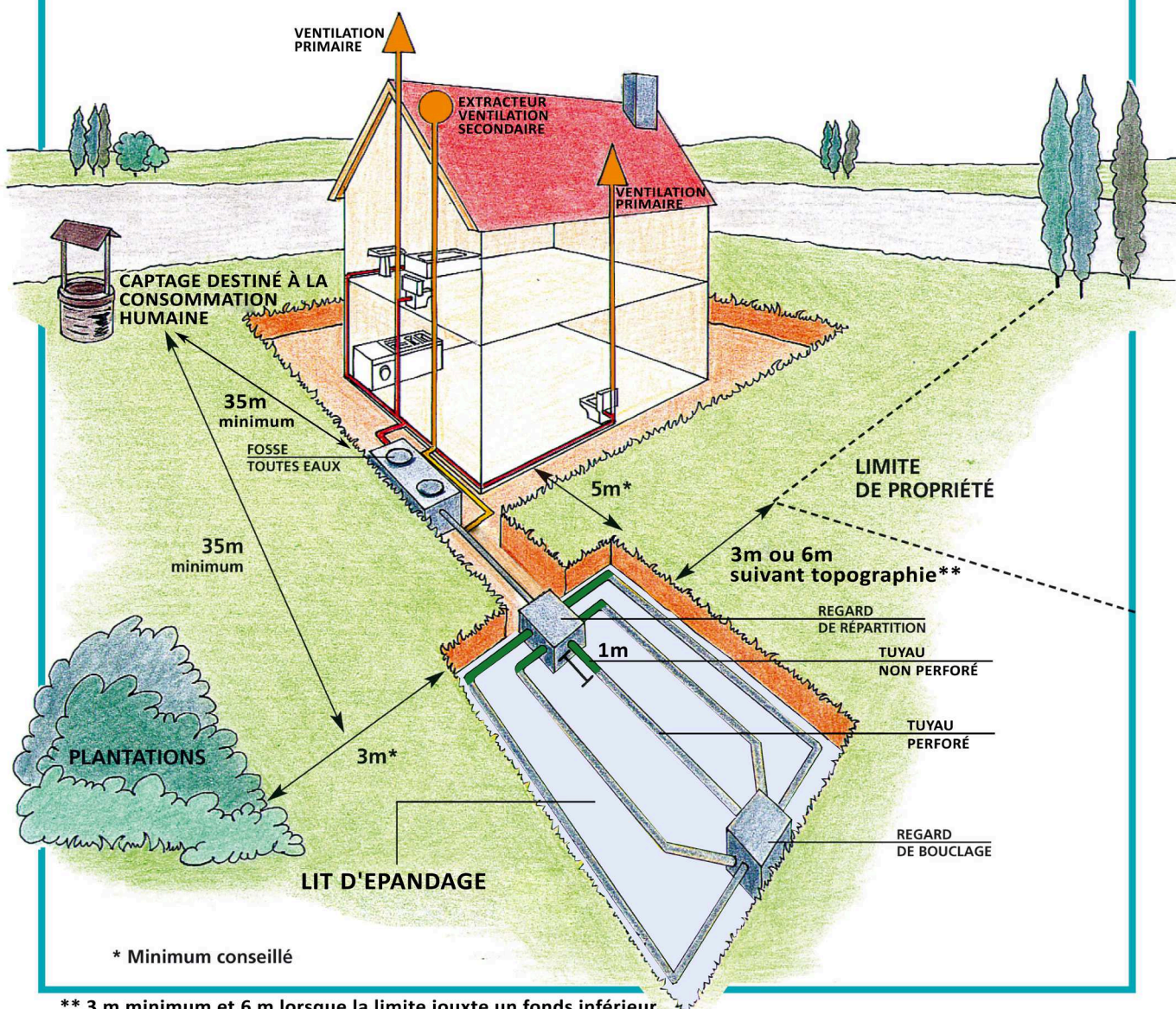
L'épandage souterrain doit être maillé chaque fois que la topographie le permet.

Il doit être alimenté par un dispositif assurant une égale répartition des effluents dans le réseau de distribution.

Dimensionnement :

La surface d'épandage est fonction de la taille de l'habitation et de la perméabilité du sol.

Surface minimale : 30 m² pour un logement jusqu'à 5 pièces principales + 6 m² par pièce principale supplémentaire.

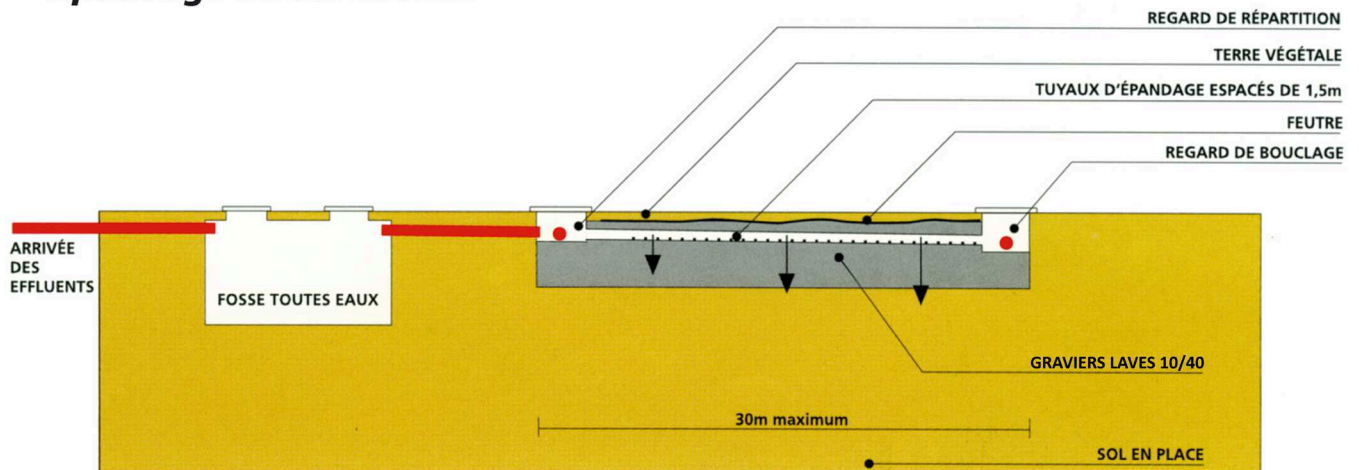


3

LIT
D'ÉPANDAGE

Lit d'épandage

Épandage en sol naturel



COUPE LONGITUDINALE EN TERRAIN PLAT



CANALISATIONS RIGIDES Ø100mm
AVEC OUVERTURES Ø 10mm OU FENTES DE 5mm minimum
ESPACÉES TOUS LES 10 À 15cm

TUYAU D'ÉPANDAGE

Coupe transversale

